



CHARTRE D'ENGAGEMENT COMPOSTAGE



Préambule :

Ne jetez plus vos épluchures de fruits et légumes, valorisez-les !

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Courbevoie souhaite valoriser localement l'ensemble des biodéchets produits sur le territoire. Dans ce cadre, la Ville et l'association Espaces lancent Folies d'Humus, et proposent aux habitants de participer au compostage collectif de proximité.

Les habitants sont invités à remplir leur bio-seau avec leurs biodéchets et le vider dans les points de collecte de quartier. La matière organique décomposée se transformera en humus naturel et écologique. L'humus sera épandu sur les espaces verts publics.

Ce geste éco-citoyen permettra de :

- réduire le volume des ordures ménagères car 30% de nos déchets peuvent être compostés (soit plus de 100 kg/an/hab) ;
- améliorer notre environnement : réduire les nuisances liées au transport et au traitement des déchets, limiter la quantité de déchets humides incinérés, limiter l'utilisation d'engrais chimiques, créer des jardins biologiques, améliorer la qualité des sols ;
- faire des économies en diminuant les frais générés pour la collecte et le traitement des déchets.

Mais comment participer au compostage dans votre quartier ?

Les habitants sont invités à remplir leur bio-seau avec leurs biodéchets et le vider dans les points de collecte de quartier. La matière organique décomposée se transformera en humus naturel et écologique. L'humus sera épandu sur les espaces verts publics.

En tant que volontaire à cette action de développement durable, je m'engage à respecter les termes de cette charte :

- Utiliser et respecter le matériel mis à ma disposition pour la pratique du compostage (points de collecte, bio-seau) ;
- Apporter dans les points de collecte uniquement les éléments cités dans les documents qui m'ont été remis et ceux à ma disposition (guide, panneau...) ;
- Demander des informations complémentaires à l'association Espaces en cas de doute afin de ne pas entraver le travail de l'équipe et la qualité de l'humus produit ;
- Restituer le bio-seau à l'association Espaces en cas de non utilisation du matériel ;
- Répondre aux éventuels questionnaires par courrier dans le cadre du suivi de l'expérimentation.

MATERIEL REÇU :

Bio-seau Lombricomposteur Composteur : 400L 600L 900L

BÉNÉFICIAIRE (ces informations peuvent être transmises au Sycotom pour recevoir des vers) :

Nom : Prénom :

Téléphone : Mail :

Adresse :

Fait à le

Signature de l'utilisateur :



CHARTRE D'ENGAGEMENT COMPOSTAGE



Préambule :

Ne jetez plus vos épluchures de fruits et légumes, valorisez-les !

La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Courbevoie souhaite valoriser localement l'ensemble des biodéchets produits sur le territoire. Dans ce cadre, la Ville et l'association Espaces lancent Folies d'Humus, et proposent aux habitants de participer au compostage collectif de proximité.

Les habitants sont invités à remplir leur bio-seau avec leurs biodéchets et le vider dans les points de collecte de quartier. La matière organique décomposée se transformera en humus naturel et écologique. L'humus sera épandu sur les espaces verts publics.

Ce geste éco-citoyen permettra de :

- réduire le volume des ordures ménagères car 30% de nos déchets peuvent être compostés (soit plus de 100 kg/an/hab) ;
- améliorer notre environnement : réduire les nuisances liées au transport et au traitement des déchets, limiter la quantité de déchets humides incinérés, limiter l'utilisation d'engrais chimiques, créer des jardins biologiques, améliorer la qualité des sols ;
- faire des économies en diminuant les frais générés pour la collecte et le traitement des déchets.

Mais comment participer au compostage dans votre quartier ?

Les habitants sont invités à remplir leur bio-seau avec leurs biodéchets et le vider dans les points de collecte de quartier. La matière organique décomposée se transformera en humus naturel et écologique. L'humus sera épandu sur les espaces verts publics.

En tant que volontaire à cette action de développement durable, je m'engage à respecter les termes de cette charte :

- Utiliser et respecter le matériel mis à ma disposition pour la pratique du compostage (points de collecte, bio-seau) ;
- Apporter dans les points de collecte uniquement les éléments cités dans les documents qui m'ont été remis et ceux à ma disposition (guide, panneau...) ;
- Demander des informations complémentaires à l'association Espaces en cas de doute afin de ne pas entraver le travail de l'équipe et la qualité de l'humus produit ;
- Restituer le bio-seau à l'association Espaces en cas de non utilisation du matériel ;
- Répondre aux éventuels questionnaires par courrier dans le cadre du suivi de l'expérimentation.

MATERIEL REÇU :

Bio-seau Lombricomposteur Composteur : 400L 600L 900L

BÉNÉFICIAIRE (ces informations peuvent être transmises au Sycotm pour recevoir des vers) :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Adresse :

Fait à le

Signature de l'utilisateur :